

## PROCÈS VERBAL – Séance du 15 mai 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2023  
Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 8  
Quorum : 6

Etaient présents : Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON, Mmes Elodie BEAUDET, Sylvie BOYAT, Catherine RAYMOND, Fabienne SALVI et MM. Dominique BRAILLON, Didier JOSEPH et Gérard LAROCLETTE

Excusée ayant donné pouvoir : Dominique RAYMOND  
Absents excusés : Sonia VANACLOCHA, Frédéric DÉNUELLE  
Secrétaire de séance : Catherine RAYMOND

Le procès-verbal de la dernière réunion (12 avril 2023) est approuvé par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

### Informations de Monsieur le Maire :

#### Approbation du Compte de Gestion 2022

*Sans objet*

#### Approbation du Compte Administratif 2022

*Sans objet*

#### Amendes de police 2023

Monsieur le Maire souhaite procéder à l'achat de panneaux de signalisation afin de sécuriser différents lieux de la commune.

Le montant de cet achat est estimé à 868.02 € H.T. soit 1 041.62 T.T.C.

Il explique que cet investissement peut faire l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du produit des amendes de police

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **ACCEPTÉ** l'exposé de Monsieur le Maire
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents concernant cette décision

#### Urbanisme

Monsieur le Maire fait un point sur les documents d'urbanisme en cours

PC : 1 demande – création d'un garage

DP : 5 demandes – création d'ouvertures/rénovation toiture/création terrasse/régularisation

CU : 42 demandes – (a) information – demandes de notaires dans le cadre d'une vente  
(b) opérationnel – 2 demandes création d'une habitation

### Gîtes

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande reçue en mairie pour la location de la 'chambre 4' sur plusieurs semaines.

Afin de répondre à cette demande, Monsieur le Maire propose un tarif de 68.00 € pour une arrivée le lundi fin d'après-midi/départ le vendredi matin soit 4 nuitées. Il précise que ce tarif ne comprend pas le montant de la taxe de séjour qui est due par le locataire. Il précise que le ménage sera à la charge du locataire lors du départ.

Il précise que le tarif proposé reste exceptionnel et répond uniquement à cette demande.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **ACCEPTE** les conditions de location telles qu'elles sont énoncées ci-dessus, à savoir location de la chambre 4 au tarif de 68.00 € pour les 4 nuitées avec une arrivée le lundi fin d'après-midi/départ le vendredi matin. Ce tarif ne comprend pas le montant de la taxe de séjour
- **CONFIRME** que le tarif proposé est exceptionnel et répond uniquement à cette demande.

Une commission gîtes est programmée le 6 juin. Elle va travailler sur la promotion de nos locations

### Salle des fêtes

Monsieur le Maire explique que le tarif actuel en journée n'est que très peu demandé et propose de modifier l'intitulé de cette location → forfait 12h sans modification de tarif

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

par 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire
- **DÉCIDE** de modifier l'intitulé de la location journée en forfait 12 heures et de conserver les tarifs de location actuels

	<b>CENVARDS</b>	<b>EXTERIEURS</b>
<b>➤ LOCATION SALLE DES FÊTES</b>	<b>Eté 160 €</b>	<b>Eté 200 €</b>
<b>Forfait 12 heures</b>	<b>Hiver 200 €</b>	<b>Hiver 240 €</b>
<b>➤ LOCATION SALLE DES FÊTES</b>	<b>Eté 210 €</b>	<b>Eté 315 €</b>
<b>Pour 1 weekend</b>	<b>Hiver 289 €</b>	<b>Hiver 394 €</b>
<b>Du vendredi 18h au dimanche 18h</b>		

**Forfait ménage : 100€**

**Montant caution : 500 €**

### Personnel

Adjoint d'animation en charge de la surveillance et l'aide aux repas des enfants du RPI : nouveau contrat jusqu'à la fin de l'année scolaire

Adjoint technique : proposition d'un renouvellement de contrat jusqu'au 31 décembre

## Maison du Haut Beaujolais

Monsieur le Maire présente le projet de la Maison du Haut Beaujolais.

La Maison du Fromage devenue Maison du Haut Beaujolais existe depuis de nombreuses années. Au départ, cet établissement était géré par une association d'agriculteurs et de bénévoles, il a été depuis géré par plusieurs entrepreneurs indépendants.

Ce lieu est essentiel à la vie de notre petit village aussi bien pour nos administrés que pour le tourisme très présent au sein de notre commune. Il souhaite apporter le soutien de la commune dans le cadre d'une demande de subvention.

*Sortie de Madame Elodie Beaudet, gérante de la Maison du Haut Beaujolais*

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire
- **DÉCIDE** de soutenir la demande de subvention pour ce projet essentiel à la vie de notre village

## Marché mensuel

L'association des commerçants de Cenves 'A Cenves' souhaite organiser un marché nocturne sur la période estivale – 9 juin / 14 juillet / 11 août

Cette manifestation aura lieu sur la place des conscrits.

## Décisions modificatives – virements de crédits

*Sans objet*

## Questions diverses

*Centre de loisirs*

Monsieur le Maire informe d'un courrier reçu de la commune de Jullié concernant les centres de loisirs sur notre territoire. Une réunion de concertation est prévue entre les communes de Jullié, Chénas, Chiroubles, Emeringes, Julié et Cenves sur ce sujet.

*Chalet Madone*

Contact avec le prestataire pour travaux rénovation : fenêtres

Fin de la réunion à 21h30

Le secrétaire de séance  
Catherine RAYMOND



Le Maire,  
Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON

